المملكة المغربية
ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
ROYAUME DU MAROC

اليوم العالمي للصحة
la Journée Mondiale de la Santé
RABAT الرباط 2018 AVRIL 9 أبريل

التغطية الصحية الشاملة
الصحة للجميع
Santé pour tous
Couverture Sanitaire Universelle

Couverture sanitaire des personnes en situation de Handicap : Etat des lieux et perspectives

Dr Mohamed Khalil Diouri
Chef de Service de la Réhabilitation et de la Gériatrie
Direction de la Population

وزارة الصحة
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵣⵎⵔⵜ
MINISTERE DE LA SANTE

Rabat le 09 Avril 2018

منظمة الصحة العالمية

PLAN

- Cadre de référence;
- Schéma conceptuel;
- Définition de Handicap;
- Situation épidémiologique de Handicap:
  - Niveau national;
  - Niveau international.
- Opportunités;
- Principaux acquis;
- Perspectives.

CADRE DE RÉFÉRENCE

- Constitution du Royaume du Maroc: Préambule et les articles 31 et 34;
- Plan Gouvernemental 2016-2021 :

المحور الرابع : تعزيز التنمية البشرية والتماسك الاجتماعي والمجالي.

التدبير : تحسين وتعميم الخدمات الصحية

الإجراء عدد 299 : **النهوض بصحة الفئات الهشة وذوي الاحتياجات الخاصة عن طريق تنزيل الإستراتيجية الوطنية للصحة والإعاقة؛**

- Plan national de Santé et le Handicap;
- Rapport du CESE sur l'inclusion des personnes en situation de Handicap;
- Rapport du CNDH relatif à la protection et la promotion des droits des personnes en situation de Handicap;
- Plan d'action mondial de l'OMS relatif au Handicap 2014-2021;
- Convention Internationale des Droits des Personnes Handicapées (CIPDH, 2006).

SCHEMA CONCEPTUEL : CIF

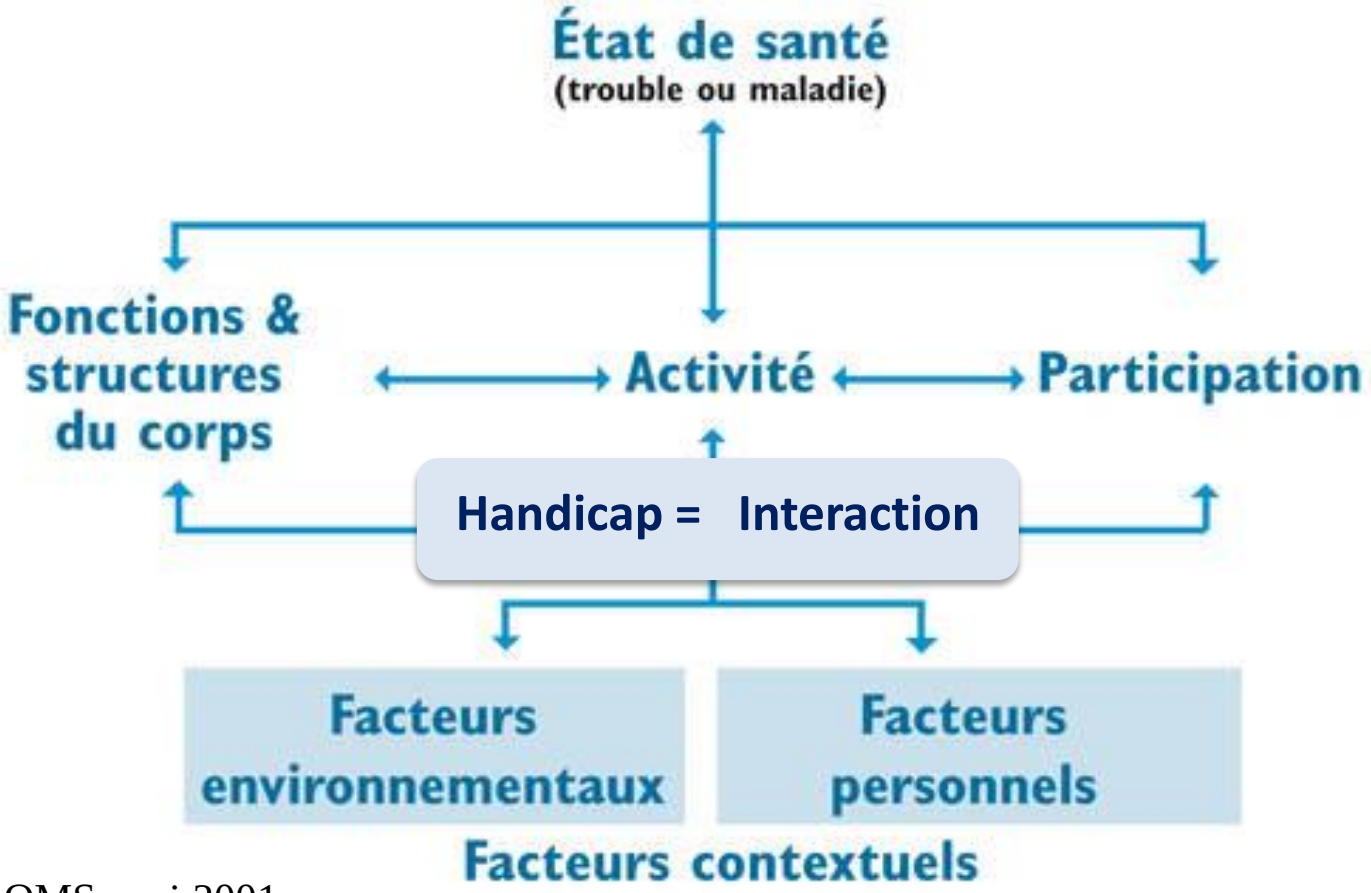

Source: OMS, mai 2001

وزارة الصحة
MINISTERE DE LA SANTE
منظمة الصحة العالمية

DEFINITION DE HANDICAP

Loi-cadre n° 97-13

relative à la protection et à la promotion des droits des personnes en situation de handicap

---

Chapitre premier

Objectifs et principes

Article 2

Au sens de la présente loi-cadre, on entend par :

– personne en situation de handicap : toute personne présentant, de façon permanente, une limitation ou une restriction, qu'elle soit stable ou évolutive, dans ses facultés physiques, mentales, psychiques ou sensorielles, dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation dans la société sur la base de l'égalité avec les autres ;

وزارة الصحـــة
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵜ ⵏ ⵜⴰⵙⴰⵖⵜ
MINISTERE DE LA SANTE

منظمة الصحة العالمية

SITUATION DE HANDICAP AU MAROC (1/2)

La prévalence est de **6.8%** il s'agit de **2.264.672 personnes**;

Répartition des PSH par milieu de résidence

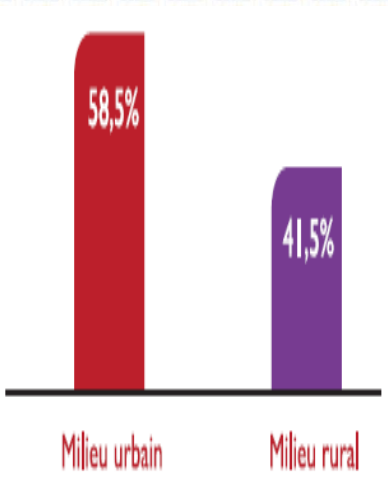

Répartition des PSH sexe

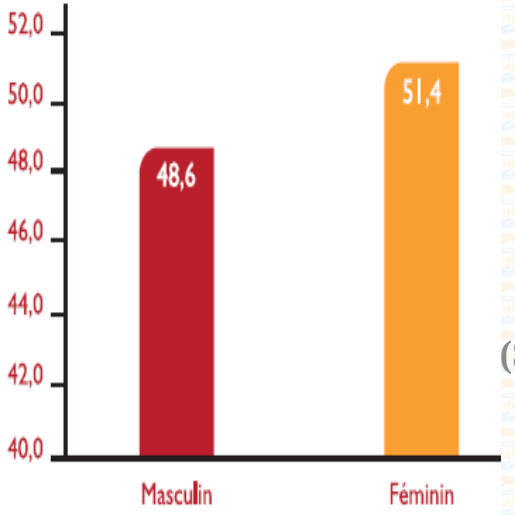

Répartition des PSH par tranches d'Âges

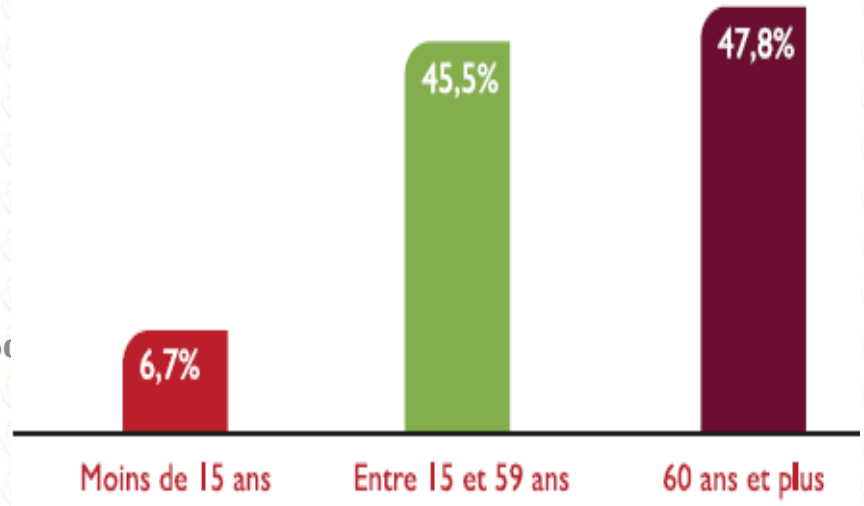

SITUATION DE HANDICAP AU MAROC (2/2)

- **60,8%** des PSH ont des difficultés d'accès aux services de santé, dont **62,9%** par manque de moyens financiers;

- **34,1%** des PSH bénéficient d'un Régime d'Assurance Maladie dont :
  - 60,8 % adhérent au RAMED ;
  - 15,4 % adhérent à la CNSS ;
  - Et 12,7 % adhérents à la CNOPS.

(Réf: MSFEDS; 2ième ENH de 2014)

SITUATION DE HANDICAP DANS LE MONDE

La prévalence est de **15%** (Soit environ un Milliard de la population mondiale);

Les catégories de population les plus touchées : **les femmes** et **les personnes âgées en situation de précarité;**

وزارة الصحـــة
MINISTERE DE LA SANTE

منظمة الصحة العالمية

OPPORTUNITES

- L’engagement politique;
- Le cadre réglementaire;
- La politique publique intégrée pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap;
- Le plan national de santé et le Handicap;
- La dynamique de la société civile et des sociétés scientifiques;
- La création de l’Observatoire National de Handicap. (ONH).

CADRE REGLEMENTAIRE

La loi cadre 97/13 relative à la protection et la promotion des droits des Personnes en Situation de Handicap

Politique intégrée pour la promotion des droits des PSH (2016)

Stratégies Sectorielles pour la promotion des droits des PSH

Des dispositions réglementaire inhérentes à la santé

- **La Loi 65-00** portant code de la CMB;
- **La Loi cadre n° 34 -09** relative au SROS ayant retenu quatre réseaux de l'offre publique, dont celui des EMS ;
- **L'arrêté du Ministre de la Santé n°1977-98** fixant les critères médicaux et techniques d'évaluation de Handicap ;
- **L'arrêté du Ministre de la Santé n°2314-08** du 25 décembre 2008, relatif aux tarifs nationaux de référence pour le remboursement ou la prise en charge des appareils et dispositifs médicaux au titre de l'AMO.

وزارة الصحـــة
MINISTERE DE LA SANTE

منظمة الصحة العالمية

Chapitre II

De la protection sociale et de la couverture médicale

Article 4

Les personnes en situation de handicap sont dispensées, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, de la limite d'âge requise pour le bénéfice des indemnités et allocations servies par les régimes et les caisses de la couverture sociale aux parents de l'enfant en situation de handicap ou à la personne ayant sa garde ou à son Kafil, travaillant dans les secteurs public ou privé.

Les mêmes dispositions sont applicables aux orphelins en situation de handicap éligibles au bénéfice des pensions et allocations servies par les régimes et les caisses précités.

Article 9

Les personnes en situation de handicap ont le droit d'accès aux :

- services de diagnostic, de soins et de traitement, aux services de rééducation et de réadaptation ainsi qu'aux services connexes le cas échéant ;
- aides techniques, aux prothèses et aux orthèses, chaque fois que leur situation l'exige.

وزارة الصحـــة
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵓⵙⴷⴰⵡⵉⵏ
MINISTERE DE LA SANTE
منظمة الصحة العالمية

PLAN NATIONAL DE SANTE ET LE HANDICAP

6 Axes

20 mesures

73 actions

Six axes

- Renforcement des programmes et actions de prévention et de dépistage précoce des pathologies à l'origine du Handicap.
- Amélioration de la prise en charge des besoins spécifiques des Personnes en Situation du Handicap.
- Renforcement de la formation de base et la formation continue
- Renforcement réglementaire et partenarial
- Mobilisation sociale et lutte contre la stigmatisation
- Suivi-évaluation et recherche.

وزارة الصحـــة
MINISTERE DE LA SANTE

منظمة الصحة العالمية

PRINCIPAUX ACQUIS

وزارة الصحـــة
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⴰⵙⴰⵖⵜ
MINISTERE DE LA SANTE

منظمة الصحة العالمية

Renforcement des programmes et actions de prévention et de dépistage précoce des pathologies à l'origine de Handicap.

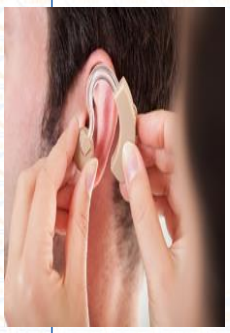

Organisation des campagnes régionales annuelles de dépistage et prise en charge des personnes (Ramédistes) ayant des déficiences auditives et /ou visuelles :

* **6 963** bénéficiaires en appareils auditifs;

* **49 775** bénéficiaires en lunettes.

Implantation progressive du programme de dépistage et prise en charge de l'hypothyroïdie congénitale au niveau de cinq régions.

Environs **80 000 NNés ont bénéficié de** tests de dépistage, dont **23** sont révélés positifs.

Lancement (en cours) de dépistage et prise en charge de la surdité congénitale.

وزارة الصحـــة
MINISTERE DE LA SANTE

منظمة الصحة العالمية

Amélioration de la prise en charge des besoins spécifiques des personnes en situation de Handicap.

- **Des unités intra hospitalières** de Kinésithérapie, d'orthophonie, d'orthoptie et de psychomotricité;
- Des services de rééducation au niveau des Centres Hospitaliers Universitaires **(Fès, Oujda, Casablanca, Marrakech et Salé)**.

Répartition des Centres Intégrés Régionaux d'Appareillage Orthopédiques et de Rééducation (CIRAR = **19 actuellement).**

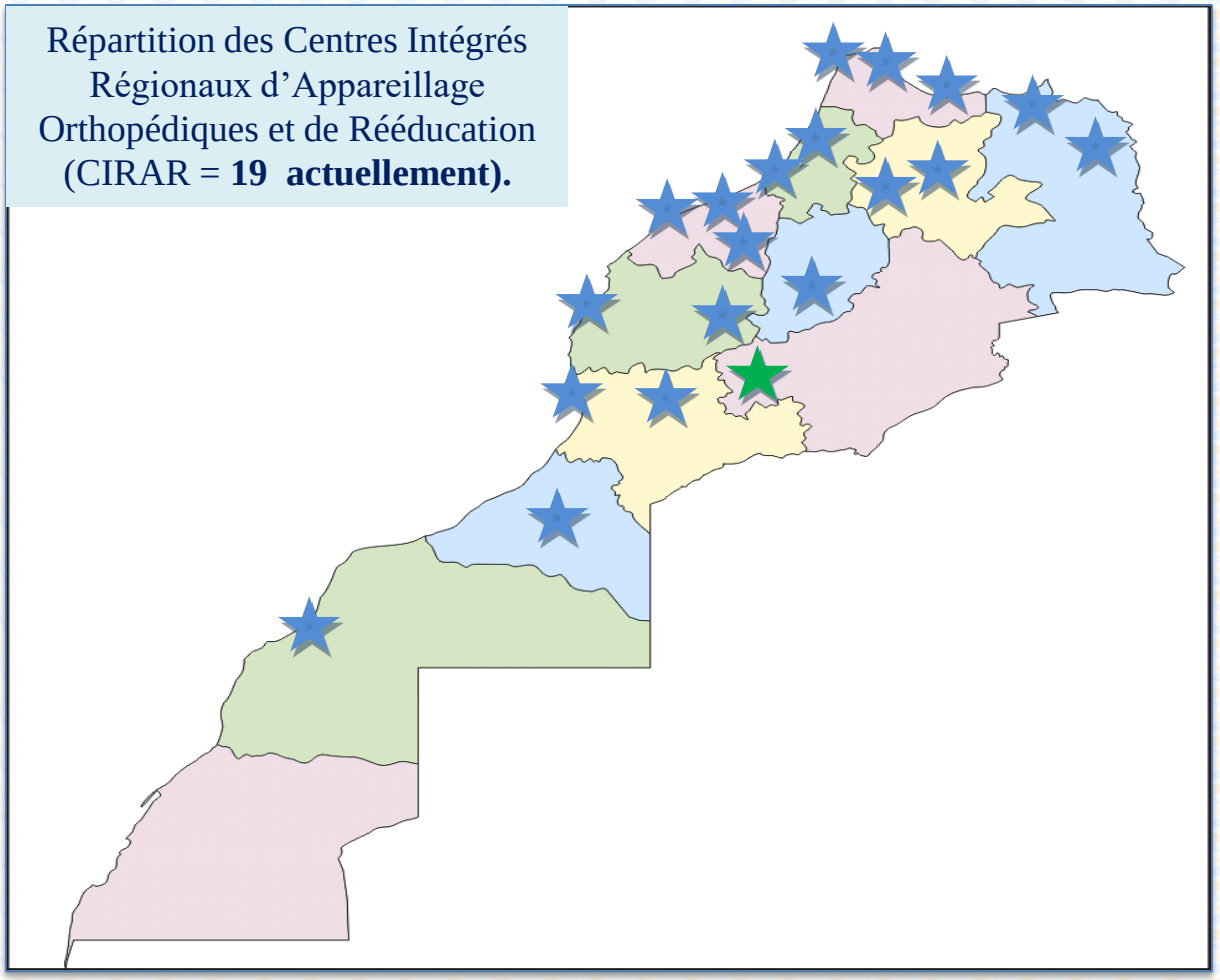

وزارة الصحـــة
MINISTERE DE LA SANTE

منظمة الصحة العالمية

Elaboration d'un guide relatif aux standards et référentiels pour la construction des établissements de PEC des personnes en situation de Handicap et la mise en place de la filière des soins de réadaptation.

Disponibilité des ressources humaines spécialisés en réhabilitation : Médecin physique et de réadaptation, kinésithérapeutes, Orthophonistes, orthoptistes, psychomotriciens et orthoprothésistes. (**Effectif de plus de 936**);

Augmentation des ressources financières pour l'acquisition du :

* Matériel technique de rééducation et d'appareillage orthopédique:..**6-8MDH/an**
* Fournitures pour ateliers d'appareillage orthopédique : ……...**6-7MDH/an**
* Prothèses et d'articles pour handicapés : ……..**4-5MDH/an**
* Fournitures d'orthophonie, d'orthoptie, et psychomotricité : ……**1-3MDH/an**

وزارة الصحـــة
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵜ ⵏ ⵜⴰⵙⴷⴰⵡⵜ
MINISTERE DE LA SANTE

منظمة الصحة العالمية

Evolution du nombre des bénéficiares en séances de rééducation

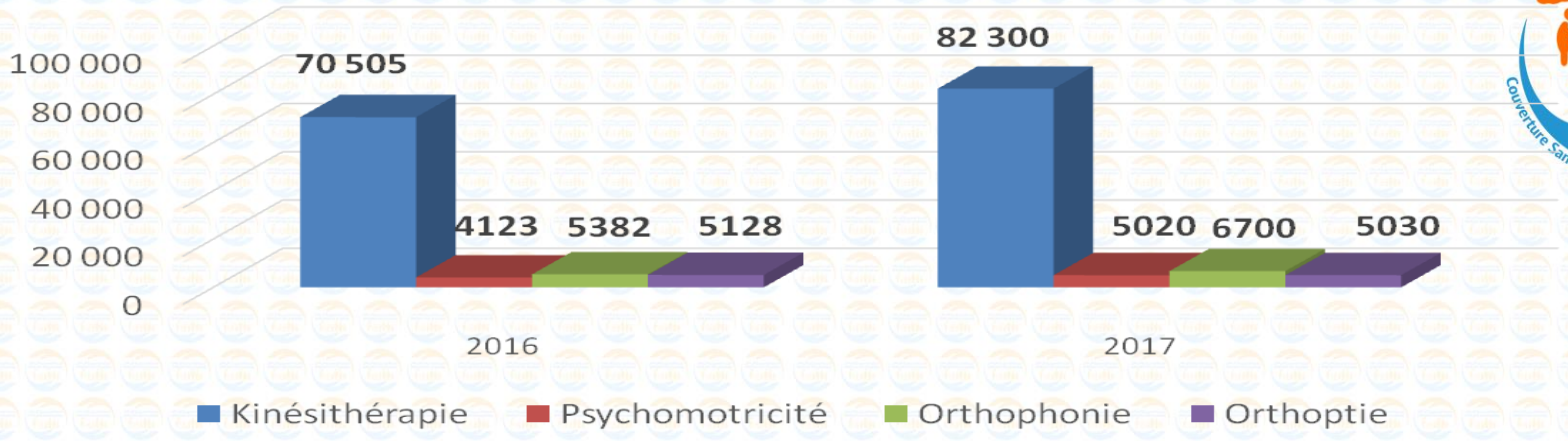

Evolution des prestations d'appareillage orthopédique entre 2012 et 2016

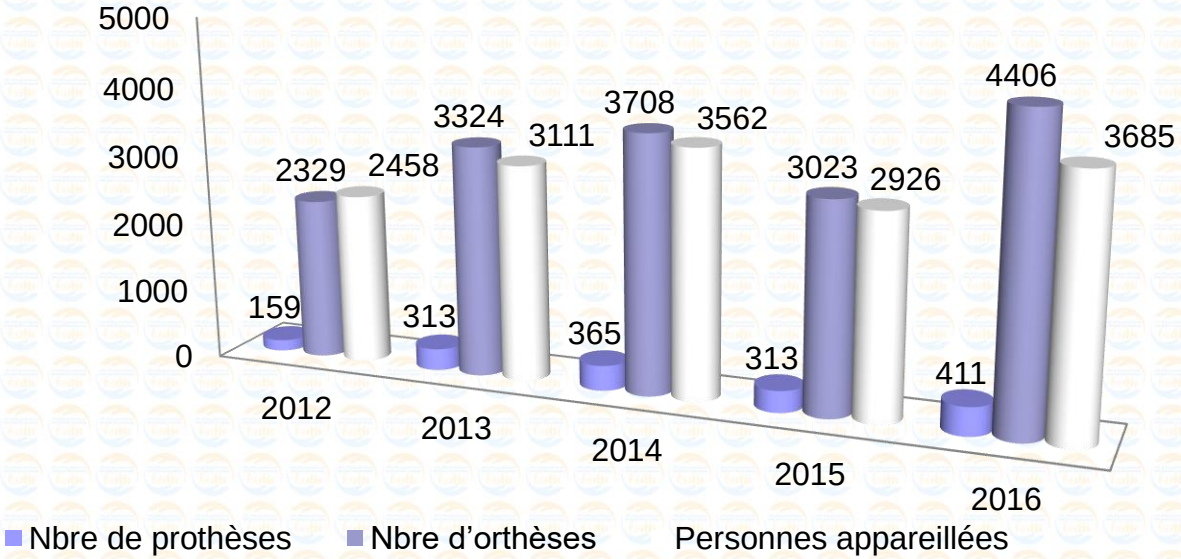

وزارة الصحة
MINISTERE DE LA SANTE

منظمة الصحة العالمية

وزارة الصحـــة
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵓⵙⵙⵉⵔⵜ
MINISTERE DE LA SANTE

منظمة الصحة العالمية

Renforcement de la formation de base et de la formation continue

❖ Formation de base:

- **Profils** : Médecin physique et de réadaptation, kinésithérapeutes, Orthophonistes, orthoptistes, psychomotriciens et orthoprothésistes;
- **Démarrage de la formation de base en ergothérapie** au niveau de l'ISPITS de Rabat (**2017- 2018**);
- **Introduction d'un module de formation sur le Handicap** et la Prise en charge des PSH dans le cursus de formation à **l'ENSP**.

❖ Formation continue :

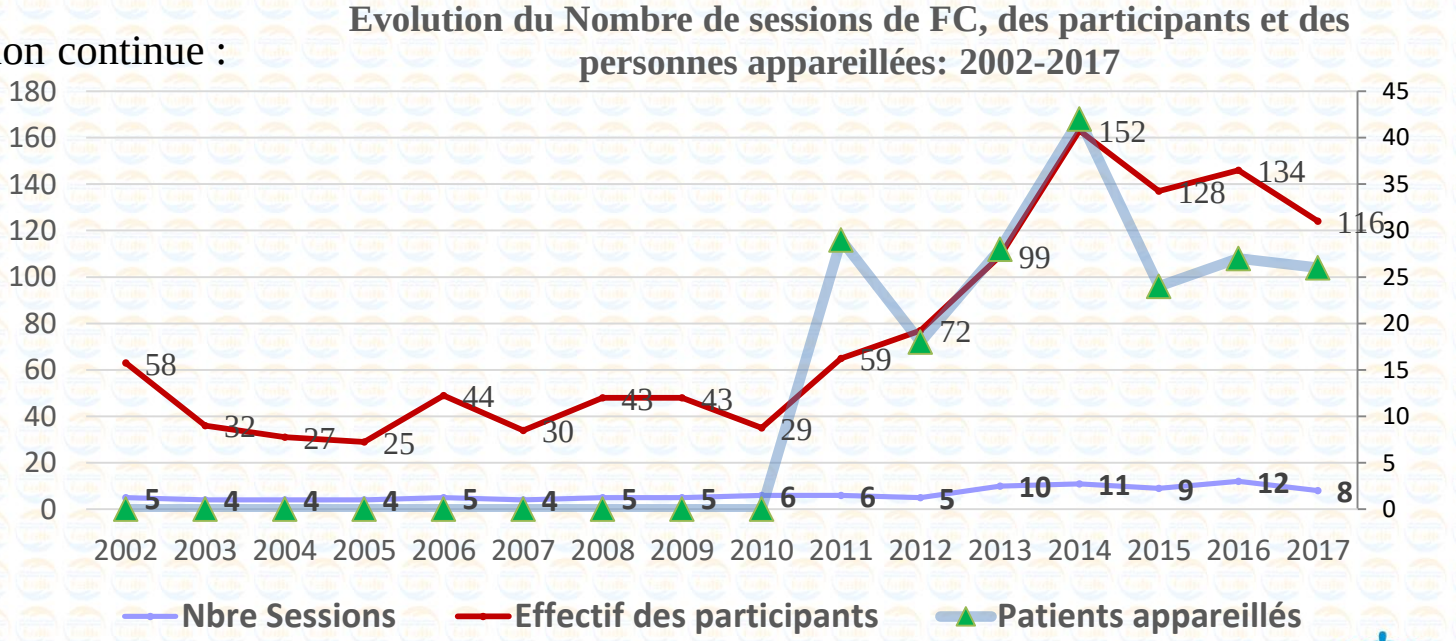

وزارة الصحـــة
MINISTERE DE LA SANTE

منظمة الصحة العالمية

Renforcement du cadre partenarial et réglementaire

Conclusion de partenariats entre le Ministère de la Santé et :

- Le Ministère de la Solidarité de la Femme, de la Famille et du Développement social et l'Agence Nationale d'Assurance Maladie, pour le développement de la coopération, en matière de *la prévention de Handicap et l'amélioration de l'accès aux services de santé au profit des personnes en situation de Handicap ;*
- L'Organisation Handicap International (Humanité et Inclusion) relatif au cadre général de coopération pour la mise en œuvre du plan national concernant la santé et le Handicap, dans le domaine de *la formation, la prévention, et la mobilisation sociale autour de Handicap* ;
- Le Collectif Autisme Maroc dans le domaine de *la prise en charge des enfants autistes*.

Conception des projets de Lois :

- Projet de **loi 71.13** relative à la *lutte contre les troubles mentaux et la protection des personnes* (En cours d'approbation);
- Projet de loi relative à l'exercice des professions de rééducation, de réadaptation et de réhabilitation fonctionnelle (En cours d'approbation).

Mobilisation sociale, lutte contre la stigmatisation et élimination des obstacles aux services de l'information et réglementaire.

- Elaboration (en cours) d'un plan de communication pour le dépistage et la prise en charge précoce des pathologies handicapantes, chef l'enfant et l'adolescent ;

- Elaboration (en cours) d'un plan de plaidoyer relatif au Handicap;

- Célébration de la journée internationale (03 Décembre) et de la journée nationale (30 Mars) de Handicap et des journées spécifiques à certains pathologies handicapantes (Autisme, Trisomie, ….);

- Participation à l'animation thématique sur le Handicap, lors des congrès et des rencontres organisés par les partenaires institutionnels, scientifiques et associatifs.

Suivi évaluation et recherche scientifique

- Conception des indicateurs de suivi de la couverture sanitaire des PSH :
  - ✓ *Nombre de PSH bénéficiaires des consultations générales et spécialisées par catégorie, sexe et milieu ;*
  - ✓ *Nombre de PSH bénéficiaires des prestations des programmes de santé (IST/SIDA, MSR, PF, ….) par catégorie, sexe et milieu;*
  - ✓ *Nombre de PSH bénéficiaires de l'assurance maladie par type : CNOPS, CNSS et RAMED.*
- Participation du Ministère de la Santé, à la discussion, du premier rapport sur la promotion des droits des PSH, devant le Comité Onusien des droits des Personnes Handicapées, les 16 et 17 août 2017 au cours de la 18ème session, du Conseil des droits de l'Homme;
- Révision du système d'information relatif aux activités de rééducation (Kinésithérapie, orthophonie, orthoptie et psychomotricité) ;
- Finalisation du système d'information relatif à l'appareillage orthopédique.

- Evaluation des besoins des pays de la Région EMRO en matière *d'aides techniques* pour les personnes en situation de Handicap;

- Etude qualitative sur les jeunes et le Handicap dans les domaines des *Lois et politiques anti-discrimination, la Santé et droits sexuels et reproductifs*, *la programmation et prestation de services et la violence basée sur le genre;*

- Accompagnement des étudiants des facultés de médecine et des Instituts dans la réalisation des sujets de thèses dans le domaine de Handicap :

  - « Connaissances, attitudes et pratiques des médecins généralistes sur le handicap au Maroc» ;
  - « Qualité de vie des parents d'enfants en situation de Handicap dans la région de l'oriental.»;
  - « Profil épidémiologique et clinique des enfants en situation de handicap de la région de l'oriental ».

PERSPECTIVES

وزارة الصحـــة
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⴰⵙⴰⵖⵜ
MINISTERE DE LA SANTE

منظمة الصحة العالمية

- Offre de soins de réhabilitation :
  - Création des Services de **Soins de Suites de la Réhabilitation** au 2ième et 3ième niveau de soins *;*
  - Extension des Centres Intégrés Provinciaux de Rééducation (CIRP) et des Centres Intégrés Régionaux d'Appareillage Orthopédiques et de Rééducation (CIRAR);
  - Renforcement de recrutement des personnels spécialisés en réhabilitation (Médecins Physique et de Réadaptation, Orthoprothésistes, Kinésithérapeutes, Orthophonistes, psychomotricien(ne)s et orthoptistes, ainsi que des psychologues, des pédopsychiatres, ….

- Assurance Maladie :
  - Intégration du concept de « Handicap » parmi les critères d'adhésion au RAMED, en vue d'assurer la couverture à l'ensemble des personnes en situation de Handicap, non adhérant aux autres régimes d'assurance.

- Suivi de l’accès des PSH aux soins de santé :
  - Intégration des indicateurs de suivi d’accès des PSH, aux soins de santé primaires, secondaires et tertiaires **dans le Système National d’Information Sanitaire** (*Conformément aux articles 21, 25 et 26 de la CIPDH*) ;
  - Intégration du concept de Handicap lors de la planification et la réalisation des études et des enquêtes dans le domaine de la santé.

- Réglementation:

Révision des arrêtés ministériels:

- N ° 2314-08 du 25 Décembre 2008, relatif aux tarifs nationaux de référence pour le remboursement ou la prise en charge des appareils et dispositifs médicaux au titre de l’Assurance Maladie Obligatoire (AMO);
- N°1977-98 du 23 octobre 1998 fixant les critères médicaux et techniques d’évaluation de Handicap.

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé
Direction Régionale Meknès Tafilalet
Délégation Errachidia
Service social provincial
N° .....SSPE

المملكة المغربية
وزارة الصحة
المديرية الجهوية مكناس تافيلالت
مندوبية الرشيدية
المصلحة الاجتماعية الإقليمية

Le :

في:

رقم .....م.ا.ر

c- 3ème étape : distributions de lunettes et de prothèses auditives

Selon la disponibilité et en collaboration et avec les directeurs d'établissements scolaires, des autorités locales, des associations, les séances d'appareillage ont été organisées selon un planning bien déterminé

وزارة الصحة
MINISTERE DE LA SANTE

منظمة الصحة العالمية

Merci de votre attention

وزارة الصحـــة
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵓⵙⵙⵉⵔⵜ
MINISTERE DE LA SANTE

منظمة الصحة العالمية